

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Réunion des groupes de travail
GT Economie, thématique de l'économie
Mardi 16 février 2016, 20h00
Salle des mariages, rue de l'église, 22, 4870 Trooz**

Présents : O. BALTUS, E. DE COUNE, P. HAOT, Y. MATZ, J-C PARTUREAU, N. SOOLS, C. BEUKEN, J. BRENDEL, B. DE WALQUE, R. KONINCKX, M. MADERA PEREZ, N. PIROTTIN

Intervenants : P. THONART (SPI)

Excusés : D. DE TEMMERMAN, C. MARCK,

GREOA : A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

Les agents de développement accueillent Patrick Thonart, conseiller en intelligence territoriale à la SPI, et le remercient pour sa présence.

En guise d'introduction, ils rappellent brièvement les objectifs de développement liés à la thématique économique, quelques éléments de l'étude socio-économique permettant de caractériser le visage économique de la Commune de Trooz, et font état des différentes pistes de projets qui avaient été émises lors de la consultation citoyenne. Ils expliquent que, la réunion portera plus spécifiquement sur le développement du commerce, sur l'entrepreneuriat et sur le potentiel de développement des zones industrielles. En effet, les sous-thématiques du Tourisme et de l'Agriculture font déjà l'objet d'autres GT.

2. Présentation du projet LEODICA (SPI)

P. Thonart présente les activités de la SPI et explique que cette société est active principalement dans trois domaines :

- le développement de zones d'activités économiques (réhabilitation de friches en zonings industriels). A Trooz par exemple, la SPI s'occupe de la gestion du bâtiment-relais de Prayon.
- l'immobilier d'entreprises (vente de terrain et de bâtiments d'entreprises)
- l'accompagnement d'entreprises (projet LEODICA – intelligence territoriale)

En tant que conseiller en intelligence territoriale et chargé de projet pour LEODICA, il explique qu'il va principalement se centrer sur le domaine de l'accompagnement d'entreprises.

Le projet LEODICA est un projet à disposition des décideurs publics ou de tout opérateur ayant pour mission l'animation économique d'un territoire. Il a pour but de définir des indicateurs territoriaux qui permettront de répondre à différentes questions en vue de dresser un portrait chiffré et objectif de la santé économique d'un territoire ou d'un secteur d'activité et d'en évaluer le potentiel de développement économique :

- Comment identifier les entreprises les plus structurantes sur mon territoire ?
 - ✓ Les secteurs et les entreprises sont classées, non en fonction de leur taille, de leur chiffre d'affaire ou de leur valeur ajoutée, mais selon des critères qui permettent d'évaluer leur caractère structurant pour la zone géographique étudiée.
- Quels risques courent-elles en termes de pérennité ?
 - ✓ Il s'agit d'identifier les entreprises structurantes qui subsistent dans le temps et maintiennent une stabilité voire une croissance.
- Leur croissance est-elle maîtrisée ?
 - ✓ La croissance de l'entreprise doit pouvoir être générée par sa propre activité.

P. Thonart explique que ces questions sont essentielles et permettent de réfléchir, avec chiffres à l'appui, aux secteurs les plus structurants à dynamiser et/ ou à développer sur un territoire donné. En effet, il est fréquent que le ressenti ne corresponde pas à la réalité. Par exemple, le tourisme peut apparaître comme un élément structurant de prime abord mais les chiffres peuvent révéler que le développement du secteur commercial est le véritable levier économique d'une commune.

En ce qui concerne la Commune de Trooz, 216 entreprises sont comptabilisées. Le zoning de Prayon compte un bâtiment-relais géré par la SPI ainsi que 15 entreprises occupant 103 Equivalents Temps Plein. Les premiers chiffres montrent que le commerce est proportionnellement le secteur le plus structurant pour l'entité. P. Thonart précise qu'il s'agit d'une première analyse et que, dans le cadre de la réflexion menée par la CLDR, LEODICA peut être un outil très intéressant et très utile aux citoyens en vue d'évaluer la pertinence des projets évoqués pour la Commune. Il propose dès lors aux membres du GT de réfléchir à plusieurs pistes de projets, d'en réaliser une ébauche et de revenir vers la SPI avec ces pistes de projets. Les conseillers en intelligence territoriale pourront alors mettre leur expertise au service des différents projets évoqués, définir leur pertinence en regard de la situation économique, réévaluer les projets si nécessaire, informer le GT et la Commune sur les pistes de financement à envisager, etc. Il ajoute qu'il est important de définir un projet indépendamment des contraintes qui peuvent sembler s'imposer et inciter à renoncer à sa mise en place (exemple : plan de secteur, financement, pollution des sols, manque d'infrastructure de mobilité ou d'égouttage, etc.).

3. Réflexion sur les actions et projets à mener

Les agents de développement rappellent les projets évoqués lors de la consultation citoyenne et invitent les membres du GT à faire part de leurs avis quant à la pertinence des projets proposés :

- **Encourager l'installation de nouveaux investisseurs**

Ce projet se présente de manière très vague. Il peut être réalisé au travers de la mise en place de projets concrets. Le GT ne souhaite donc pas développer cette idée plus amplement mais préférerait l'intégrer à d'autres thématiques de travail.

- **Envisager la reconversion des SAR**

Si un projet venait à émerger et si sa mise en place était envisagée sur un SAR de l'entité, il sera utile de contacter la SORASI en vue de bénéficier d'une étude de la zone à réhabiliter. Cette question sera éventuellement traitée ultérieurement en fonction des projets qui pourraient voir le jour au cours de l'ODR ou dans un autre cadre.

- **Mettre en place une réflexion concernant la future réhabilitation des sites carriers**

Les carrières représentent actuellement un No Man's Land agissant comme une barrière physique au sein même de la Commune de Trooz. La fin de l'exploitation des carrières étant programmée dans une dizaine d'années, il est important de réfléchir d'ores et déjà à leur reconversion. Plusieurs propositions sont lancées : création d'une réserve naturelle, création d'un espace touristique avec un plan d'eau, etc. Un membre souligne qu'une des problématiques à prendre en compte sera l'absence d'égouttage au niveau de ces sites. Un GT pourrait être constitué sur cette thématique.

- **Création d'un atelier rural**

Les agents de développement expliquent que le Développement Rural peut subventionner ce type d'infrastructures à concurrence de 80% pour les premiers 500.000 euros et à 50% au-delà de ce montant. Ils expliquent que contrairement à un bâtiment relais de la SPI, l'atelier rural peut être vendu à une entreprise et que le montant de la vente peut alors être réinvesti dans un autre projet du PCDR. Le zoning de Prayon accueillant déjà un bâtiment relais, cette idée n'est pas retenue en priorité par les membres.

- **Revalorisation de l'image de la Grand'rue**

Ce projet retient l'attention des membres du GT qui marquent leur accord pour travailler sur ce sujet. En effet, la revalorisation de l'image de la Grand'rue pourrait avoir comme finalité de redynamiser le commerce existant, d'attirer de nouveaux commerçants et de redévelopper l'animation dans l'axe commerçant.

- **Réflexion sur la logistique**

Trooz est une zone de passage fréquentée par de nombreux véhicules. L'attractivité de la Grand'rue souffre de ce passage et du manque de convivialité pour la circulation piétonne. Il est donc suggéré qu'une réflexion soit menée en vue d'améliorer la mobilité et la sécurité routière au niveau de la Grand'rue.

La réunion se clôture à 22h15.